



Où en est la Francophonie ?

C'est une habitude prise par notre Académie que de dresser un bilan de la Francophonie quand vient l'été.

Il y a un an, nous espérions. Nous attendions beaucoup du sommet de Villers-Cotterêts.

Nous attendions de ce sommet qu'il redonne de l'éclat et du dynamisme aux structures mises en place par la Francophonie, avec un F majuscule, et qui semblent bien ankylosées dans un bel immeuble parisien du 7^{ème} arrondissement.

Nous attendions de la France qu'elle montre l'exemple en modernisant la loi sur la langue française, dite loi Toubon, qui date de 1994 et qui est de moins en moins appliquée. A juste titre, ce laxisme alarme nos partenaires francophones, qu'ils soient africains ou québécois.

Il était question d'une proposition de loi, transcourant pour le gouvernement, le voyant d'un bon œil, nous avait-il été dit, lors de notre séminaire du 7 juin 2024.

Mais hélas, il y eut la dissolution.

Un nouveau gouvernement, puis un autre. Une nouvelle Assemblée Nationale. On peut comprendre que l'usage du Français en France n'avait pas été la priorité des nouveaux responsables. Mais la compréhension ne vaut pas excuse.

Il faut le dire clairement : le sommet de Villers-Cotterêts n'a pas répondu à nos attentes.

Certes la restauration de ce haut-lieu est une réussite. La langue française est célébrée au sein de ce magnifique écrin. Mais n'est-ce pas aussi le château de la Belle au Bois dormant ?

Car la Communauté Francophone s'étiole. Elle s'ouvre à des territoires que l'on doit être heureux d'accueillir. : pays lusophones d'Afrique, Ghana, et même la Sarre, qui témoigne, comme l'Alsace, de l'importance des échanges entre culture française et culture germanique.

Mais la Francophonie peine à apaiser l'antagonisme entre la République du Congo-Kinshasa et le Rwanda. Trois pays de l'Afrique de l'Ouest déclarent la quitter, dont le Mali où fut adoptée il y a 25 ans la Charte de Bamako, considérée comme l'expression même des valeurs de la Communauté.

Reconnaissons-le avec tristesse : le sommet de Villers-Cotterêts a manqué du souffle nécessaire et la France n'a pas été le moteur espéré.

Il est légitime de s'interroger sur les raisons de cette mollesse des acteurs étatiques français.

L'engagement des acteurs administratifs de l'État français est incontestable. La Direction Générale de la Langue Française fait un travail remarquable.

Elle a organisé, l'hiver dernier, dans les locaux-même de l'Académie française, un colloque appuyé sur un sondage très éclairant qui montre que les Français continuent à aimer leur langue, même si les plus jeunes ont une tendance à l'américanisation, qu'il s'agisse des prénoms ou du recours au « *Globish* ».

Il est vrai qu'en renonçant à sanctionner les fautes d'orthographe au niveau du BEPC, l'Éducation Nationale elle-même donne un signal inquiétant.

Mais c'est sans doute l'élite qui pose vraiment problème.

Imagine-t-on Georges Pompidou, agrégé de l'Université, parler de « *brainwashing* ». De son temps, en 1968, la première loi sur la langue française - la loi Bas-Lauriol - fut adoptée sans grand débat. Protéger la langue française allait de soi.

25 ans plus tard, la loi Toubon, au contraire, a suscité des inquiétudes dans le milieu scientifique comme dans celui des affaires et de la publicité, au point de provoquer un recours devant le Conseil constitutionnel qui a affaibli la loi au nom de la liberté d'expression.

De nos jours, nos élites politiques ont une formation diversifiée. Beaucoup de juristes, d'enseignants sont toujours très attachés à la qualité et au rayonnement de la langue. Mais d'autres dirigeants issus des écoles de commerce, devenues « *Business Schools* », considèrent que l'anglais est devenue la langue internationale qu'il est nécessaire d'utiliser et donc de maîtriser, et que le français est d'abord une langue locale, la langue du foyer, de l'intimité. Est-il vraiment nécessaire de lui garder sa place à l'international ?

En violation de la loi Fioraso sur l'enseignement supérieur, des établissements - et pas seulement des « *Business Schools* » - délivrent en anglais l'intégralité de leur enseignement.

Comment s'étonner alors que les jeunes dirigeants ainsi formatés tiennent toute préoccupation relative au Français pour ringarde, voire affreusement nationaliste ?

Et pourtant, le Français est plus que jamais nécessaire pour assurer l'unité de notre pays.

La France est une nation éclatée, un archipel. C'est M. Fourquet qui le répète à longueur de livres. Le français est le lien qui nous reste pour communiquer entre nous, dialoguer, nous comprendre.

La maîtrise et l'usage du Français est une condition de notre vie démocratique. Il y a, en France, des langues locales. Elles sont un élément de notre histoire longue. Elles doivent être respectées. Il est nécessaire de parler une ou plusieurs langues étrangères. Qui pourrait le contester ? Mais il est indispensable pour les Français de pouvoir bénéficier d'une langue commune, riche, qui vient de loin et qui témoigne de notre histoire.

Fort heureusement, beaucoup en sont conscients au sein du monde parlementaire. Ancien député et ancien sénateur, je suis membre des Amicales de l'Assemblée Nationale et du Sénat, qui regroupent d'anciens parlementaires issus de tous les partis politiques.

Ces deux Amicales ont constitué en leur sein des groupes de travail « Francophonie » qui insistent auprès des parlementaires en exercice sur l'importance de garder à notre langue son rôle unificateur.

A l'Assemblée Nationale, répondant à leur attente, M. Aurélien Taché et Mme Amelia Lakrifi viennent de publier un rapport important au nom de la Commission des Affaires Étrangères.

Au Sénat, un groupe de travail « Francophonie », présidé par M. Yann Chantrel a procédé à des auditions qui doivent déboucher à l'automne sur le dépôt d'une proposition de loi transcourant modernisant la loi Toubon et surtout renforçant son application.

Tout cela peut paraître long et lent, mais la période actuelle ne favorise pas les réformes. Et il faut absolument que ces efforts aboutissent.

Nous entrons dans un monde nouveau.

Samuel Huntington, il y a vingt ans déjà, parlait de choc des cultures. Et il nous enfermait d'office dans un Occident rassemblé autour des États-Unis et bien évidemment anglophone. Mais les États-Unis de M. Trump bousculent notre confort assoupi et confirment la vision du Général de Gaulle, pour qui les États ont d'abord des intérêts.

On parle maintenant de Sud global. Mais quelle est la réalité de ce « global » ? Et la Francophonie, où se situe-t-elle dans cette nouvelle configuration ?

La France a toujours dialogué avec le monde. Si elle appartient à l'ensemble occidental, elle ne se réduit pas à celui-ci. Les pays Francophones sont du Nord et du Sud global. Eux aussi sont très divers, très éclatés. C'est leur difficulté mais aussi leur richesse.

Le monde Francophone peut aussi s'enorgueillir d'une littérature d'une exceptionnelle richesse. Elle a donné au monde le plus grand nombre de Prix Nobel de littérature. Elle ne se réduit pas aux auteurs classiques Français et l'Académie Française, dans sa composition, donne l'exemple de l'ouverture.

Cette année, le Prix Goncourt a été attribué à l'auteur algérien Kamel Daoud, qui a succédé à un sénégalais, tandis que le grand Boualem Sansal s'affirme comme un des plus grands écrivains de langue Française de la période.

La langue Française, et sa littérature, sont indispensables à la respiration et à la vie de nos contemporains.

Le combat pour la Francophonie est un combat noble, un combat d'avenir, un combat vital.

Jacques Legendre.